

# LE TEMPS

Vendredi 20 février 2009

## La Confédération répond mal aux demandes des particuliers et des entreprises

Willy Boder Berne

Moins de 10%. C'est le faible volume des deux phases du plan de relance conjoncturel de quelque 1,1 milliard de francs, décidé par le Conseil fédéral le 11 février, affecté à des projets de valorisation de l'énergie.

Cela ne correspond pas aux besoins des nombreuses entreprises, qui reportent, en période de crise, leurs projets d'investissements énergétiques jugés peu rentables à court terme. Cela ne correspond pas non plus aux attentes des milliers de particuliers prêts à investir dans les énergies renouvelables, le solaire principalement. Ils ont été déboutés, l'hiver dernier, par Swissgrid, qui gère le dossier de la promotion du courant vert pour le compte de la Confédération.

Le budget 2009 de 258 millions de francs, financé par une hausse de 0,45 centime du prix du kWh est épuisé. A l'origine le gouvernement avait pourtant l'intention de consacrer une centaine de millions supplémentaires à cette promotion des énergies renouvelables. Aucun relais n'est assuré par le budget du plan de relance conjoncturel surtout axé, en matière énergétique, sur des projets des pouvoirs publics, comme la récupération de chaleur des installations d'ordures ménagères.

Publicité

Swissgrid, propriété des grands distributeurs d'électricité, a privilégié, sur demande de l'Office fédéral de l'énergie, des grands projets, notamment des parcs éoliens, des installations de biomasse ou des petites centrales hydroélectriques que seules des sociétés bien établies comme Romande Energie ou les Forces motrices bernoises peuvent réaliser. Plus de 3000 demandes, principalement des installations photovoltaïques émanant de particuliers, ont été rejetées.

Risque d'échec réduit

«Si on veut faire de la relance conjoncturelle, il faut répondre à des besoins non satisfaits, constate Alain Jenny, directeur de la société Granit, spécialisée dans la mise en œuvre de partenariats public-privé dans le domaine des énergies renouvelables. Multiplier les petits projets au lieu de privilégier quelques grandes réalisations me paraît plus efficace. D'une part

ces projets, proches des gens, sont plus vite réalisés, et d'autre part le risque d'échec est globalement réduit.» Selon un rapport commandé par le Parti socialiste, si l'ensemble des quelque 6000 projets de production d'énergie renouvelable déposés auprès de Swissgrid étaient réalisés, cela compenserait l'équivalent de la production d'une centrale nucléaire comme celle de Mühleberg. S'ils étaient débloqués, ces projets représenteraient une puissance de production de 11 watts par habitant, ce qui placerait la Suisse au niveau de l'Allemagne (13 watts par habitant), considérée comme pionnière en matière de la promotion des énergies renouvelables.

Claude Cornaz, administrateur-délégué de Swisselectricity, est confronté quotidiennement aux réticences d'investissement des entreprises dans le domaine de l'efficacité énergétique, renforcées en ce moment par la crise économique. «Parmi nos 150 clients j'estime que 30 millions de francs pourraient être investis, grâce à des prêts de la Confédération, afin de réaliser à moyen terme des économies d'énergie de quelque 10 millions de francs.» Claude Cornaz constate que les instituts bancaires, faute de contrepartie récupérable, n'offrent pas de crédits lorsqu'il s'agit de valoriser des installations existantes, comme l'optimisation de systèmes de ventilation ou de production de froid. Les entreprises hésitent en outre à financer des projets dont le retour sur investissement, par une baisse de la facture d'énergie, dépasse un ou deux ans. «Des prêts de la Confédération, remboursables sur la base des économies d'énergie réalisées, seraient une contribution à la relance économique et créeraient des emplois», explique-t-il.